

Entretien de Pierre Moscovici avec le quotidien slovaque "Pravda" (Bratislava, 29 mars 1999)

Légende: Le 29 mars 1999, Pierre Moscovici, ministre français délégué chargé des Affaires européennes, accorde au quotidien slovaque Pravda un entretien dans lequel il commente les enjeux de l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

Source: Entretien du ministre délégué, chargé des Affaires européennes, M. Pierre Moscovici, avec le quotidien slovaque "Pravda" (Bratislava, 29 mars 1999). [EN LIGNE]. [Paris]: Ministère des Affaires étrangères de la République française, [17.05.2005]. Disponible sur

<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/epic/www/doc/DDW?M=1&K=955219973&W=AUTEUR+PH+IS+%27moscovici%27+AND+DATE+%3D+%2729.03.1999%27+ORDER+BY+DATE/Descend>.

Copyright: (c) Ministère des Affaires étrangères de la République française

URL:

http://www.cvce.eu/obj/entretien_de_pierre_moscovici_avec_le_quotidien_slovaque_pravda_bratislava_29_mars_1999-fr-7538b424-0a10-4fb5-be28-49043399fe4c.html

Date de dernière mise à jour: 29/11/2013

Entretien de Pierre Moscovici avec le quotidien slovaque "Pravda" (Bratislava, 29 mars 1999)

[...]

Q - La Slovaquie s'attend à être intégrée dans le premier groupe de négociations au Sommet d'Helsinki au plus tard. Mais, comme elle, plusieurs pays candidats du deuxième groupe souhaitent également être inclus. La Slovaquie peut-elle compter sur le soutien de la France à Helsinki ?

R - La Slovaquie a absolument vocation à adhérer à l'Union européenne. Elle peut compter sur l'entier soutien de la France. J'ajouterai que, d'une façon générale, les autorités françaises considèrent que l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale est une exigence historique fondamentale pour notre continent.

Mais pour que la Slovaquie soit assurée d'un succès, il faut que les autorités slovaques prennent rapidement les décisions nécessaires pour pérenniser un fonctionnement régulier, stable et démocratique des institutions du pays, amorcer le redressement de la situation économique, assurer plus de transparence en matière de privatisations et de restructurations, et enfin progresser dans la reprise et l'application de l'acquis communautaire. Le rapport qui sera établi par la Commission en vue du Conseil européen d'Helsinki jouera un rôle très important dans ce contexte.

Q - A l'occasion de votre rencontre avec le ministre slovaque des Affaires étrangères, M. Kukan, au début de cette année, vous avez assuré que Paris soutiendrait activement la Slovaquie dans ses efforts pour accélérer son intégration à l'Union européenne. De quelle manière pourrait concrètement se traduire le soutien, d'ici à la fin de l'année?

R - La France est disposée à aider concrètement la Slovaquie à préparer son intégration à l'Union européenne dans les meilleurs délais. Cette aide s'exprime par une orientation renforcée de notre coopération technique bilatérale vers la préparation de la Slovaquie à l'adhésion, et en particulier la formation des fonctionnaires slovaques. Nous sommes particulièrement intéressés à mettre en place des jumelages institutionnels dans le cadre du programme Phare. Nous nous félicitons d'avoir été d'ores et déjà retenus pour quatre projets d'importance majeure: fonds structurels, Schengen, contrôle financier et PAC.

Q - Dans les débats, long et intenses, sur l'Agenda 2000, des divergences importantes opposent la France et l'Allemagne au sujet de la Politique agricole commune (PAC). Dans quelle mesure de débat peut-il avoir une influence sur l'élargissement de l'Union européenne à l'Est?

R - Il n'y a pas, dans l'Union, de politique plus intégrée que la Politique agricole commune. Quand on songe aux différences géographiques et humaines qui existent entre chacun des Etats membres de l'Union européenne dans le domaine agricole, on mesure la performance que représentent 40 années de Politique agricole commune. Quoi de plus normal, dans un tel contexte, que la négociation d'une réforme de la Politique agricole commune suscite des débats souvent difficiles entre les Etats membres ? Je veux dire en tout cas que la France souhaite le maintien du modèle agricole européen, qui repose sur des prix rémunérateurs pour les exploitants et sur la multifonctionnalité de leurs activités : production, mais aussi maintien des territoires ruraux, préservation de l'environnement... Ces objectifs sont certes contestés par certains de nos partenaires, qui professent une vision de la Politique agricole commune où les prix seraient le seul outil régulateur des marchés. C'est entre eux et nous que se tient en réalité le débat ; débat qui, ainsi que vous le suggérez, est d'une importance capitale pour les futurs adhérents à l'Union européenne. Il me paraît essentiel que la Slovaquie, comme ses voisins, puisse partager l'objectif d'une agriculture diversifiée et vivante. Il y va évidemment du maintien de la Politique agricole commune, mais aussi du bon déroulement de la reprise de l'acquis dans votre pays. Pour notre part, nous sommes résolus à faire en sorte que la négociation à Quinze trouve une issue le plus rapidement possible, afin que le processus d'élargissement ne soit pas retardé.

Q - En Slovaquie, on comprend bien que les réformes intérieures de l'Union européenne conditionnent

l'élargissement. En même temps, on craint que la réduction du budget de l'Union européenne lors du prochain programme financier ne menace les aides aux pays candidats.

R - Cette crainte est totalement infondée. D'une part, l'objectif, partagé par une majorité d'Etats membres, de stabilisation du budget de l'Union - et non de sa réduction, qu'aucun Etat membre ne cherche à atteindre - au cours de la période des nouvelles perspectives financières, soit 2000-2006, ne concerne que les dépenses à Quinze, hors prise en compte donc des dépenses qui seront programmées pour l'élargissement, c'est-à-dire au bénéfice des futurs nouveaux Etats membres. D'autre part, il est maintenant acquis que l'aide "pré-adhésion" de l'Union aux pays candidats doublera, pour dépasser 3 Md Euros par an au cours de cette même période, cependant que deux nouveaux instruments d'aide, l'un agricole et rural, l'autre structurel, seront créés à côté du programme Phare.

Q - Les pays associés, comme la Slovaquie, demandent à l'Union européenne de définir un calendrier s'agissant de l'élargissement. Je me souviens de vos déclarations selon lesquelles il est plus important, d'abord, de se concentrer plutôt sur les problèmes réels de l'Union.

R - Le processus d'élargissement est aujourd'hui lancé. La première tâche pour l'Union, je dirai même son devoir vis-à-vis des Etats candidats, n'est pas, selon moi, de définir un calendrier, forcément virtuel, pour cet élargissement, mais de bien se préparer activement à ce dernier, pour qu'il intervienne aussi rapidement que possible. A cet égard, la France est fermement résolue à ce que le processus d'élargissement ne souffre d'aucun retard dû à des causes extérieures : tel est bien l'objectif du calendrier défini par les Quinze lors du Conseil européen de Cardiff, en juin de l'an dernier, pour la conduite des réformes internes préalables à l'élargissement. Les actuels Etats candidats doivent pouvoir adhérer à une Union en état de marche, qui fonctionne bien, qui conduise des politiques efficaces et qui puisse prendre des décisions effectives...

S'agissant de la question du calendrier de l'élargissement, il est clair que le réalisme doit prévaloir au regard des besoins, en matière de préparation, des Etats candidats eux-mêmes. Il ne faut en effet pas sous-estimer l'importance du travail de préparation à l'adhésion que ceux-ci ont encore à accomplir. Tous les Etats membres s'en tiennent ainsi, s'agissant de la date de l'élargissement, à leur position constante, selon laquelle celle-ci dépendra des progrès des Etats candidats en termes de capacité à remplir les obligations liées à l'appartenance à l'Union. Que chaque Etat candidat se fixe une date-objectif pour son adhésion est utile en termes de mobilisation interne : mais un débat à ce sujet au sein de l'Union serait, en revanche, prématuré aujourd'hui. En tout état de cause, l'Union européenne sera, quant à elle, prête "dans les temps" : en ce sens, elle aura fait sa part du travail.

Q - Est-il envisageable que le premier pays d'Europe centrale devienne membre de l'Union européenne en 2002 ? Quelle date estimez-vous réaliste pour la première intégration ?

R - En réponse à vos deux questions, je dirai que tout est envisageable, mais qu'il est difficile de prédire ce qui est réaliste... Encore une fois, s'agissant de la date du premier élargissement, tout dépendra de la capacité des candidats à assumer les obligations liées au statut d'Etat membre à part entière. Je note d'ailleurs qu'à ce stade, parmi les Etats candidats déjà entrés en négociations, seule la Hongrie s'est fixé officiellement pour objectif d'être prête à adhérer à l'Union au 1er janvier 2002, les cinq autres candidats retenant la date-objectif du 1er janvier 2003. Ces objectifs sont ambitieux, et nous ne pouvons que souhaiter aux pays candidats de pouvoir les atteindre.